LE MARCHÉ SOUS LA LOUPE
RMR de Montréal

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : juillet 2017

« Bien que les acheteurs étrangers aient continué d'augmenter en nombre dans la région de Montréal depuis le début de 2017, leurs achats ne constituent qu'environ 2 % de toutes les transactions conclues sur le marché résidentiel. »

Francis Cortellino,
Chef analyste, analyse de marché

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Acheteurs étrangers à Montréal : leur nombre est limité, mais toujours en hausse

Après avoir connu une forte croissance en 2016, le nombre d'acheteurs étrangers a continué d'augmenter au début de 2017 dans la région de Montréal.

Les acheteurs en provenance de la Chine ont été l'un des moteurs de cette croissance.

Les acheteurs chinois optent plus souvent pour la maison unifamiliale que les acheteurs provenant des États-Unis et de la France.

Les acheteurs chinois choisissent plus souvent des logements situés dans les municipalités de l'île en périphérie de la ville de Montréal que les acheteurs américains et français.

Le dernier numéro du *Marché sous la loupe* de la région de Montréal portant sur l'investissement étranger[1] faisait état d'une augmentation importante du nombre d'acheteurs étrangers durant les 10 premiers mois de 2016.

La plus forte croissance du nombre d'acheteurs étrangers avait d'ailleurs été enregistrée du côté des acheteurs en provenance de la Chine. Cela portait à croire que la demande observée à Vancouver s'était peut-être très légèrement déplacée vers Montréal après l'entrée en vigueur de la taxe à Vancouver sur les logements achetés par des étrangers.

Ce rapport se veut une mise à jour des données sur le nombre d'acheteurs étrangers dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, dont le but est de faire ressortir si cette hausse s'est poursuivie à la fin de 2016 et au début de 2017.

Étant donné la hausse plus soutenue des prix à Montréal depuis quelques mois, mais aussi afin de voir l'éventuel impact sur la métropole de l'introduction en avril dernier d'une autre taxe sur les logements achetés par des étrangers dans la région de Toronto et les centres avoisinants[2], il devient de plus en plus important de suivre l'évolution du nombre d'acheteurs étrangers dans la région de Montréal.

Le nombre d'acheteurs étrangers continue d'augmenter à Montréal

En 2016, environ 770 acheteurs étrangers ont acquis une propriété résidentielle dans la région de Montréal, ce qui représente une hausse d'environ 60 % par rapport à 2015[3](voir le tableau 1).

Tableau 1

Nombre d'acheteurs étrangers dans la RMR de Montréal

Période	Nombre	Variation en %	Achats étrangers / total des transactions (%)
2015	477	s.o.	0,9
2016	766	61	1,3
Janvier à avril 2016	172	s.o.	1,3
Janvier à avril 2017	236	37	1,8

s.o. : sans objet
Source : JLR. Compilation et calculs de la SCHL

Tableau 2

Nombre d'acheteurs étrangers dans la RMR de Montréal selon leur provenance et la période d'acquisition du logement

Période/Provenance des acheteurs	Chine	États-Unis et France	Autres pays
Août 2016 à avril 2017 (après l'introduction de la taxe à Vancouver)	100	272	224
Août 2015 à avril 2016 (même période un an auparavant)	31	205	179

Source : JLR. Compilation et calculs de la SCHL

La tendance à la hausse s'est poursuivie au début de 2017, puisqu'on a recensé environ 235 acheteurs étrangers sur le territoire montréalais entre janvier et avril, une augmentation de près de 40 % par rapport à la même période l'an passé.

Un peu moins de 2 % des achats sont maintenant faits par des étrangers dans la région de Montréal, une proportion somme toute limitée, mais qui est en constante hausse depuis quelques années. Par comparaison[4], ce pourcentage varie généralement de 3 à 4 % dans la région de Vancouver depuis l'instauration de la taxe en août 2016 (cette proportion était de 13 % avant l'introduction de la taxe, soit du 10 juin au 2 août 2016; elle est descendue à 1 % pendant le reste du mois d'août). Dans la région de Toronto, un sondage réalisé de l'automne 2015 à l'automne 2016 pour le compte de la chambre immobilière du Grand Toronto indique qu'environ 5 % des transactions ont été effectuées par des étrangers.

Les dernières données recueillies pour la métropole ne contredisent pas l'hypothèse émise dans le numéro du *Marché sous la loupe* de Montréal diffusé en novembre 2016, à savoir que la demande observée à Vancouver a pu se déplacer très légèrement vers le marché de Montréal lors de l'introduction de la taxe à Vancouver sur les achats de logements faits par des étrangers.

Le tableau 2 montre la progression relativement importante du nombre d'acheteurs étrangers en provenance de la Chine dans la RMR de Montréal depuis l'entrée en vigueur de la taxe à Vancouver[5]. En effet, le nombre d'acheteurs chinois y a plus que triplé

durant les mois d'août 2016 à avril 2017, alors que celui d'acheteurs français et américains n'a augmenté que de 33 % environ.

Les acheteurs en provenance de la Chine représentent donc maintenant[6] environ 17 % de tous les acheteurs étrangers sur le marché immobilier montréalais, alors que cette proportion était de moins de 10 % il y a environ un an[7].

Les acheteurs chinois optent plus pour l'unifamiliale que les acheteurs des États-Unis et de la France

Bien que la copropriété demeure le premier choix des investisseurs étrangers dans la région de Montréal (voir le tableau 3), des différences sont observées selon les pays d'où proviennent ces investisseurs. Par exemple, de janvier 2016 à avril 2017, environ 40 % des acheteurs étrangers venant de la Chine avaient opté pour une maison unifamiliale. Dans le cas des acheteurs des États-Unis et de la France, ces proportions étaient plus faibles, à savoir 28 % et 17 %, respectivement.

Le prix médian des maisons unifamiliales était d'environ 720 000 $ du côté des acheteurs chinois, alors qu'il était respectivement de 465 000 $ et de 390 000 $ du côté des acheteurs des États-Unis et de la France. Fait intéressant, 25 % des maisons acquises par les acheteurs en provenance de la Chine affichaient un prix supérieur à un million de dollars (contre 17 % et 11 % pour celles des acheteurs des États-Unis et de la France, respectivement).

En outre, les logements acquis par les acheteurs chinois étaient situés dans une moins grande proportion dans la ville de Montréal que ceux achetés par les investisseurs provenant des États-Unis et de la France (voir le tableau 4).

Un plus grand pourcentage d'acheteurs chinois avait décidé de faire l'acquisition d'une habitation dans les municipalités qui se trouvent dans l'ouest de l'île de Montréal. Les secteurs plus privilégiés par ces acheteurs semblent donc être ceux qui sont principalement constitués de maisons unifamiliales, dont certaines sont des propriétés haut de gamme. Ce choix contribue à expliquer pourquoi le prix des maisons acquises par les acheteurs chinois est généralement plus élevé que celui des maisons achetées par des Américains et des Français.

Tableau 3

Proportion (%) de logements achetés par les acheteurs étrangers dans la RMR de Montréal, selon le type de logement et la provenance des acheteurs (janvier 2016 à avril 2017)

Type de logement/ Provenance des acheteurs	Chine	France	États-Unis
Unifamiliale	41	17	28
Copropriété	53	77	65
Immeuble locatif*	6	6	7
Tous les types	100	100	100

*Immeuble comptant de 2 à 11 logements
Source : JLR. Compilation et calculs de la SCHL

Tableau 4

Secteurs (%) de la RMR de Montréal où se trouvent les logements acquis par les acheteurs étrangers, selon la provenance des acheteurs (janvier 2016 à avril 2017)

Secteurs/Provenance des acheteurs	Chine	France	États-Unis
Ville de Montréal	54	75	62
Reste de l'île de Montréal	23	4	10
Banlieue de la RMR	23	21	28
Toute la RMR	100	100	100

Source : JLR. Compilation et calculs de la SCHL

Prochaines étapes

Étant donné l'introduction récente de taxes par les gouvernements de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sur les achats de logements faits par des étrangers, mais aussi en raison du nombre de plus en plus grand d'acheteurs étrangers dans la région de Montréal, la SCHL continuera de suivre attentivement la situation au cours des prochains mois.

Note méthodologique

Les résultats publiés dans ce rapport proviennent du registre foncier du gouvernement du Québec. En effet, toutes les transactions de propriétés conclues dans la province sont notariées et doivent être inscrites dans ce registre. Sur l'acte notarié figure une multitude de détails[8], dont l'adresse de l'acheteur et celle du vendeur du logement. Dans les cas où l'adresse de l'acheteur figurant sur l'acte notarié était à l'extérieur du Canada, nous avons considéré que celui-ci était un acheteur étranger. Cette méthode comporte néanmoins quelques biais.

L'adresse à l'étranger pourrait aussi être celle d'un Canadien vivant à l'extérieur du pays (ou celle d'un immigrant qui s'installera sous peu au Canada). Ce fait pourrait donc entraîner, selon la méthodologie utilisée, une surestimation du nombre réel d'acheteurs étrangers dans la RMR de Montréal.

De plus, un investisseur étranger peut aussi utiliser une adresse locale lors de l'achat d'une habitation, situation qui engendrerait une sous-estimation du nombre réel d'investisseurs étrangers sur le marché immobilier montréalais.

Afin d'estimer ces biais, nous avons utilisé l'information sur le statut de résident aux fins de l'impôt sur le revenu qui est disponible dans la section de la déclaration du vendeur de l'acte notarié. Bien que ce statut ne permette pas de savoir avec certitude si l'acheteur est réellement un étranger[9], ce qui limite donc quelque peu la mesure de la surestimation ou de la sous-estimation, il constitue tout de même une information intéressante à considérer dans l'analyse.

Par ailleurs, étant donné que l'estimation de ces biais aurait exigé de vérifier des dizaines de milliers d'actes notariés de la RMR de Montréal (surtout dans le cas de la sous-estimation[10]), nous avons, comme première étape dans le cadre de l'analyse présentée dans ce rapport, fait l'exercice seulement pour le marché de la copropriété au centre-ville de Montréal (arrondissement de Ville-Marie). Ce type d'habitation et ce secteur géographique sont ceux qui attirent le plus les acheteurs étrangers.

Environ 30 % de tous les acheteurs étrangers de la RMR en 2016 ont opté pour une copropriété au centre-ville de Montréal. De plus, parmi les 2 700 copropriétés vendues dans l'arrondissement de Ville-Marie en 2016, environ 210 avaient été acquises par des acheteurs étrangers, ce qui représente 8 % des transactions.

Surestimation potentielle du nombre d'acheteurs étrangers

Pour estimer ce biais, nous avons tout d'abord recensé tous les achats de copropriétés faits par des étrangers (adresse de l'acheteur à l'extérieur du Canada) au centre-ville de Montréal et le nombre de ces acheteurs étrangers qui ont aussi revendu leur propriété par la suite[11].

En effet, au moment de la revente de la propriété, il est possible de vérifier, grâce à la déclaration du vendeur dans l'acte notarié, si le vendeur – préalablement l'acheteur étranger – est considéré ou non comme un résident du Canada aux fins de l'impôt.

Dans le cas d'un particulier qui était considéré comme un non-résident du Canada au moment de la revente, nous avons émis l'hypothèse que celui-ci était réellement un acheteur étranger au moment de l'acquisition du logement. Il n'y aurait donc pas de surestimation du nombre d'acheteurs étrangers dans ce cas.

Par contre, lorsque le vendeur était considéré comme un résident du Canada au moment de la revente, nous avons émis l'hypothèse que le vendeur n'aurait pas dû être identifié initialement comme un acheteur étranger. Dans ce cas, il y aurait une surestimation du nombre d'acheteurs étrangers.

Selon les données du registre foncier, 84 propriétés achetées par des investisseurs étrangers au centre-ville de Montréal entre les années 2010 et 2017 ont été revendues par la suite[12].

Parmi ces vendeurs, 57 étaient considérés comme des non-résidents du Canada aux fins de l'impôt au moment de la vente, et 27 comme des résidents. Ces 27 résidents n'auraient pas dû être comptabilisés comme de réels acheteurs étrangers initialement.

Note méthodologique (suite)

Ainsi, selon ce biais, environ le tiers[13] des acheteurs étrangers qui ont acquis une copropriété à Ville-Marie n'auraient pas dû être comptabilisés comme des acheteurs étrangers. Selon le nombre de transactions de copropriétés effectuées par des étrangers à Ville-Marie en 2016, cela représenterait environ 70 acheteurs (le tiers des 210 acheteurs)[14].

Sous-estimation potentielle du nombre d'acheteurs étrangers

Pour estimer ce biais, nous devons tout d'abord recenser l'ensemble des ventes de copropriétés existantes conclues en 2016 dans le centre-ville de Montréal, tout en recueillant les données liées à l'année où l'achat initial a été effectué préalablement[15]. Une fois de plus, grâce à la déclaration du vendeur dans l'acte notarié, il est possible de vérifier si le vendeur est considéré ou non comme un résident du Canada aux fins de l'impôt.

Dans le cas d'un particulier qui était considéré comme un résident du Canada au moment de la revente, nous avons émis l'hypothèse que celui-ci n'était pas un acheteur étranger que nous n'avions pas réussi à comptabiliser. Il n'y aurait donc pas de sous-estimation du nombre d'acheteurs étrangers dans ce cas.

Par contre, lorsque le vendeur était considéré comme un non-résident du Canada au moment de la revente, mais qu'il avait fourni une adresse au Canada au moment de l'achat initial, nous avons émis l'hypothèse que celui-ci était un acheteur étranger que nous n'avions pas réussi à comptabiliser. Dans ce cas, il y aurait une sous-estimation du nombre d'acheteurs étrangers.

Environ 1 230 ventes de copropriétés existantes ont eu lieu en 2016 au centre-ville de Montréal. L'information sur le statut de résident ou sur l'adresse initiale de l'acheteur n'était pas disponible pour une vingtaine de ces 1 230 transactions. Dans les actes notariés restants, 64 vendeurs étaient considérés comme des non-résidents du Canada au moment de la vente, mais avaient utilisé une adresse locale lors de l'achat initial. Ces 64 propriétaires étrangers avaient tous fait l'acquisition de leur propriété entre les années 2004 et 2016.

Le nombre de copropriétés existantes situées au centre-ville de Montréal ayant été revendues en 2016 et préalablement achetées entre 2004 et 2016 s'élevait à 1 130 environ. Étant donné que, sur ce total de 1 130 transactions, 64 ont été conclues par des acheteurs étrangers qui n'avaient pas été pris en compte, la sous-estimation a été établie à environ 6 % (64 / 1 130).

Afin de généraliser les résultats pour les étendre à l'ensemble des acheteurs étrangers, nous devons aussi émettre l'hypothèse que les acheteurs qui ont revendu leur propriété n'avaient pas des caractéristiques différentes de ceux qui ne l'ont pas revendue. De plus, nous avons aussi postulé que ce biais demeurait constant dans le temps.

Résumé : surestimation et sous-estimation potentielle du nombre d'acheteurs étrangers

Selon les conclusions des deux sections précédentes, sur le marché de la copropriété au centre-ville de Montréal en 2016, environ 70 acheteurs étrangers auraient pu être comptabilisés en trop, mais un autre 160 n'auraient pas été pris en compte.

Ainsi, nous avions 210 acheteurs étrangers au départ, mais leur nombre réel sur le marché de la copropriété dans l'arrondissement de Ville-Marie en 2016 oscillerait plus autour de 300[16].

C'est donc dire que ce nombre représenterait environ 11 % de tous les acheteurs de copropriétés au centre-ville pendant cette période, soit plus que le 8 % obtenu en utilisant seulement l'adresse de l'acheteur comme indication de son statut d'étranger. En fin de compte, la méthodologie utilisée dans la première section de ce rapport semble sous-estimer d'environ trois points de pourcentage la proportion réelle d'acheteurs étrangers sur le marché de la copropriété dans Ville-Marie en 2016.

Note méthodologique (suite)

Résultats possibles au niveau de la RMR de Montréal

En l'absence d'une analyse exhaustive, il est difficile d'extrapoler les résultats obtenus précédemment sur le marché de la copropriété du centre-ville de Montréal à l'ensemble de la RMR de Montréal et de ses autres types d'habitations.

Si les biais de surestimation et de sous-estimation n'étaient présents que sur le marché de la copropriété au centre-ville de Montréal (et donc absents partout ailleurs dans la RMR), la proportion d'acheteurs étrangers dans le grand Montréal augmenterait seulement d'environ 0,15 point de pourcentage.

Par contre, dans le cas où les biais de surestimation et de sous-estimation trouvés sur le marché de la copropriété au centre-ville de Montréal s'appliqueraient aussi à l'ensemble de la RMR, la proportion d'acheteurs étrangers augmenterait d'environ cinq points de pourcentage. Toutefois, ce dernier scénario nous apparaît peu probable.

En effet, selon une analyse de 120 actes notariés de propriétés vendues[17] sur l'île de Montréal (en périphérie de la ville de Montréal) et en banlieue, et qui avaient été initialement achetées par une personne dont l'adresse était à l'étranger, 76 de ces personnes étaient des résidents du Canada aux fins de l'impôt au moment de la revente. Ainsi, en périphérie de la ville de Montréal et en banlieue, tous types de logements confondus, la surestimation serait donc de 63 % (au lieu de 32 % pour le marché de la copropriété au centre-ville).

De plus, et bien qu'elle ne porte pas nécessairement sur un échantillon représentatif, une analyse d'une centaine de transactions de maisons unifamiliales réalisées en banlieue de Montréal en 2016 indique qu'aucune de ces propriétés n'avait été vendue par un non-résident du Canada. Cela laisse présager que la sous-estimation du nombre d'acheteurs étrangers serait probablement très faible (et donc loin du 6 % pour le marché de la copropriété au centre-ville).

Étant donné la présence de biais, la proportion d'acheteurs étrangers dans la RMR de Montréal présentée dans la première section de ce rapport est donc probablement quelque peu sous-estimée, mais elle demeure somme toute relativement limitée.

NOTES EN FIN DE DOCUMENT

[1] https://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/68726/68726_2016_M11.pdf?fr=1495818551683

[2] Ces centres sont Oshawa, Whitby, Mississauga, Oakville, Burlington, Hamilton, St. Catharines et Niagara Falls.

[3] En raison de changements méthodologiques mineurs, le nombre d'acheteurs étrangers indiqué dans ce rapport diffère légèrement (de quelques unités) de celui présenté dans le précédent rapport traitant de ce sujet.

[4] Les méthodologies utilisées pour la collecte des données à Montréal, à Vancouver et à Toronto sont quelque peu différentes.

[5] La nouvelle liaison aérienne sans escale Montréal-Shanghai qui a débuté en février 2017 est aussi peut-être l'un des facteurs ayant favorisé cette hausse. Le niveau des prix moins élevé à Montréal peut aussi avoir contribué à la hausse du nombre d'acheteurs étrangers.

[6] D'août 2016 à avril 2017.

[7] De janvier à juillet 2016.

[8] La firme JLR organise l'ensemble des informations détenues dans les actes notariés sous forme de bases de données. Les résultats présentés dans ce rapport proviennent d'une compilation spéciale obtenue auprès de JLR.

[9] Plusieurs critères servent à déterminer le statut de résidence d'un particulier aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada. Par exemple, sous certaines conditions, un étranger qui vend une propriété au Canada pourrait obtenir le statut de non-résident, alors que sous d'autres conditions, ce statut serait plutôt celui de résident. D'ailleurs, il serait aussi possible qu'un Canadien qui vend une propriété au Canada obtienne le statut de non-résident. Le statut de résident d'un particulier peut aussi changer d'une année d'imposition à une autre. Pour plus d'information, voir le Folio de l'impôt sur le revenu S5-F1-C1 de l'Agence de revenu du Canada.

[10] Les marges d'erreur associées à un échantillon ne permettraient pas d'avoir une idée précise de la sous-estimation.

[11] Étant donné que la proportion de ménages qui revendent une propriété à court terme est relativement faible, nous avons utilisé les données sur une période d'environ sept ans (de 2010 à mai 2017) afin d'augmenter le nombre d'actes notariés à analyser.

[12] Quelques transactions ont dû être écartées de l'analyse, car l'information sur le statut du résident ne se trouvait pas dans la déclaration du vendeur de l'acte notarié.

[13] Plus précisément : 27 / (57 + 27) = 0,32.

[14] Afin de généraliser les résultats pour les étendre à l'ensemble des acheteurs étrangers, nous devons émettre l'hypothèse que les acheteurs qui ont revendu leur propriété n'avaient pas des caractéristiques différentes de ceux qui ne l'ont pas revendue. De plus, nous avons aussi postulé que ce biais demeurait constant dans le temps.

[15] Par exemple, une copropriété revendue en 2016 qui avait préalablement été achetée en 2013.

[16] Plus précisément, 210 - 70 + 160.

[17] Les données de revente couvrent une période d'environ sept ans (de 2010 à mai 2017).

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada depuis près de 70 ans.

La SCHL aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, vient en aide aux Canadiens dans le besoin et fournit des résultats de recherches et de l'information aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à http://www.schl.ca ou suivez-nous sur Twitter, LinkedIn, Facebook et YouTube.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada, composez le 613-748-2003 (téléphone) ou le 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au http://www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour vous abonner à la version papier des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2017, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez remplir le Formulaire de demande de reproduction de documents protégés par les droits d'auteur de la SCHL et le faire parvenir au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) par courriel, à l'adresse suivante : chic@schl.ca.Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH : Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE

Des données et des analyses aux échelles locale, régionale et nationale qui portent sur la conjoncture des marchés et les tendances futures.

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport sur les copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Évaluation du marché de l'habitation
- Le marché sous la loupe
- Actualités habitation – Tableaux
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : faits saillants – régions et le nord
- Perspectives du marché de l'habitation – (Canada et principaux centres urbains)
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation – Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Données provisoires sur les mises en chantier
- Rapports sur le marché locatif : Faits saillants – Canada et les provinces
- Rapports sur le marché locatif – Grands centres
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapport sur les résidences pour personnes âgées

TABLEAUX DE DONNÉES EN LIGNE GRATUITS

- Données sur la construction de maisons neuves par municipalité
- Tableaux de données détaillées tirées de l'Enquête sur les logements locatifs
- Tableaux de données annuelles détaillées sur la construction résidentielle

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION!

Les données sur l'habitation comme vous les voulez.

- Guichet unique
- Accès simple et rapide
- Données à l'échelle des quartiers

schl.ca/portailimh

L'Observateur du logement en ligne

On y présente, sous forme de feuillets et de vidéos :

- analyses et données;
- observations pertinentes;
- mises à jour sur les conditions et tendances en matière de logement; *et bien plus encore!*

Tous les liens peuvent être facilement diffusés sur les médias sociaux!

Abonnez-vous dès aujourd'hui pour demeurer informé!

www.schl.ca/observateur

68726_2017_M07